



# AIR CANADA

[Communiqués](#)

## **Air Canada confirme que ses activités se poursuivent normalement à la suite du vote de l'AIMTA**

MONTRÉAL, le 22 févr. 2012 /CNW Telbec/ - Après l'annonce des résultats du vote des membres de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA), Air Canada confirme que ses activités se poursuivent normalement et que ses clients peuvent continuer à réserver leurs billets en toute confiance. Les membres du Syndicat n'ont pas ratifié l'accord préliminaire conclu entre la Société et le comité de négociation du Syndicat le 10 février 2012 et ont concurremment confié à leurs dirigeants un mandat de grève si un accord subséquent n'est pas conclu.

Compte tenu des résultats du vote, la commissaire-conciliatrice, l'honorable juge Louise Otis, déposera son rapport à la ministre du Travail, Lisa Raitt, afin qu'elle en prenne connaissance et détermine les étapes suivantes. Air Canada est convaincue que les parties disposent du temps nécessaire pour éviter une interruption de travail.

L'AIMTA représente les quelque 8 600 mécaniciens, bagagistes et agents - Fret de la Société et une partie des employés de bureau et du personnel des finances.

La Société publiera des mises à jour lorsque les circonstances le justifieront.

Pour plus de renseignements:

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788

Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576

Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

**Internet :** [aircanada.com](http://aircanada.com)

---

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

